

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce dixième jour de janvier 2018 (10/01/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet	Robert Doucet
Robert Tessier	Micheline Demers
Serge Trudel	Gaétan Beauchesne

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2018-01-002 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Marlène Doucet appuyé par Robert Tessier et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 décembre 2017.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 04 janvier 2018.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Présentations des comptes à payer.
7. Démission de Carole Berger au poste de secrétaire-trésorière adjointe.
8. Nommer un signataire aux comptes bancaires de la municipalité.
9. Augmentation salariale des employés et des élus municipaux.
10. Adoption du règlement #007-2018 – Taux des taxes et tarifs pour 2018.
11. UMQ – Renouvellement de l'adhésion.
12. Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions.
13. Adoption quote-part – Régie des Incendie de la Vallée du St-Maurice.
14. Prolongement du service Cogéco.
15. Demande d'éclairage ajout de luminaire 525, route Ducharme.
16. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
17. Dépôt du rapport d'inspection d'Éric Piché pour le 1800-1820, route Ducharme.
18. Compte rendu du CCU – modification de la réglementation d'urbanisme.
19. Adoption du 1^{er} projet règlement #35045-UR-2018-01.
20. Achat d'une souffleuse à neige.
21. Servitech – Équilibrage du rôle d'évaluation.
22. MTQ – Travaux dans l'emprise de la route.
23. Bail - CSE Énergie- Municipalité – TGV Net Mauricie- Sogetel Inc.
24. AVIS DE MOTION – Règlement du code d'éthique et de déontologie des élus.
25. Varia :
26. Période des questions.
27. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 décembre 2017.

Il est proposé Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 décembre 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-004 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 04 janvier 2018.

Il est proposé Micheline Demers
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 04 janvier 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-005 Nomination d'un maire suppléant.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Micheline Demers
et résolu de nommer Robert Doucet maire suppléant jusqu'au 04 avril 2018.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-006 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de décembre 2017 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Robert Doucet
et résolu que des comptes au montant de 100 889.46 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 100 889.46 \$ sont disponibles en date du 10 janvier 2018.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2018-01-007 Démission de Carole Berger au poste de secrétaire-trésorière adjointe.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Micheline Demers
et résolu d'accepter la lettre de démission de Carole Berger qui est effective depuis le 8 janvier 2018.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-008 Nommer un signataire aux comptes bancaires de la municipalité.

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Marlène Doucet
et résolu de nommer Robert Tessier, en remplacement de Marjolaine Guérin comme signataire aux comptes bancaires de la municipalité, Folio 90250 et 91574 du Centre Mékinac- des-Chenoux, et de retirer Carole Berger en tant que signataire.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-009 Augmentation salariale des employés et des élus municipaux.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu que pour l'année 2018 l'augmentation salariale des employés et des élus municipaux sera de 2.5%.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-010 Adoption du règlement #007-2018 – Taux des taxes et tarifs pour 2018.

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement numéro 007-2018 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception a été donné à la séance extraordinaire du 04 janvier 2018;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Robert Tessier
et résolu :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- QUE soit adopté le règlement numéro 007-2018 relatif à fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-011 UMQ- Renouvellement de l'adhésion

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'autoriser le renouvellement de notre adhésion à l'Union des Municipalités du Québec en payant la cotisation annuelle au montant de 112.68 \$.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-012 Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2018;
- autoriser le paiement des contrats d'entretiens et de soutien des applications au montant de 6 473.10 \$.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-013 Adoption quote-part – Régie des Incendies de la Vallée du St-Maurice.

Il est proposé par Micheline Demers
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu que la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac adopte la quote-part de la Régie Intermunicipale des incendies de la Vallée du St-Maurice pour l'année financière 2018 dévolue à notre municipalité comme suit :

- Incendie 57 063 \$
- Premiers Répondants 1 323.33 \$
- Sécurité civile 2 333.33 \$

-Adoptée-

Résolution 2018-01-014 Prolongement du service Cogéco

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- de prolonger le service de Cogéco pour desservir le secteur 1 – Camping soit du 501 route Ducharme au 569 route Ducharme au coût de 13 000 \$;
- de prolonger le service de Cogéco pour desservir les rues suivantes : rue Marchand, rue Descoteaux, rue Martin ainsi que les résidences 1820, route Ducharme à 2481 route Ducharme au coût de 25 000 \$;
- d'autoriser la directrice générale, Sylvie Genois, à déposer une demande de financement auprès de la M.R.C. de Mékinac, dans le programme Fonds de développement du territoire (FTD), ce projet consiste à rembourser 80% du projet;
- la municipalité s'engage à déboursier 20% du projet.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-015 Demande d'éclairage ajout de luminaire 525, route Ducharme.

ATTENDU la demande de Jean Veillette, pour l'obtention de deux (2) lumières de rue au 525 route Ducharme.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- d'accepter cette demande d'installer une lumière de rue à l'entrée principale du chemin privé côté nord du camping et entre le 525, route Ducharme et l'entrée principale;
- d'autoriser l'achat de ces lumières de rue.

-Adoptée-

Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis il n'y a aucun permis d'émis pour le mois de décembre 2017.

Résolution 2018-01-016 Dépôt du rapport d'inspection d'Éric Piché pour 1800 -1820, route Ducharme.

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'accepter le rapport d'inspection d'Éric Piché, Officier municipale en bâtiment et environnement de la MRC de Mékinac pour le 1800 – 1820 route Ducharme.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-017 Compte-rendu du CCU – modification de la réglementation d'urbanisme.

ATTENDU la séance de travail du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 13 décembre 2017;

ATTENDU que le but de cette rencontre est de modifier le règlement de zonage afin de modifier la zone 16 Vb pour inclure dans cette zone les deux terrains #4 526 336 et #4 526 335;

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'accepter les recommandations des membres CCU qui est de modifier le règlement de zonage.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-018 Adoption du 1^{er} projet règlement #35045-UR-2018-01

Il est proposé par Robert Doucet

appuyé par Robert Tessier
et résolu d'adopter le 1^{er} projet règlement #35045-UR-2018-01 pour
modifier l'annexe A – Plan de zonage du règlement de zonage 2015-
07-003.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-019 Achat d'une souffleuse à neige.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat d'une souffleuse à
neige pour l'entretien de la patinoire et des entrées principales de la
municipalité.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-020 Servitech – Équilibrage du rôle
d'évaluation

ATTENDU que Servitech, évaluateurs agréés, a procédé à
l'examen du rôle d'évaluation en vigueur (2016-2017-2018) de la
municipalité;

ATTENDU que suite à l'analyse effectuée la recommandation de
Servitech est la reconduction du rôle d'évaluation pour le prochain
cycle triennal 2019-2020-2021;

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Robert Doucet
et résolu que la municipalité est en accord avec Servitech et que le
prochain rôle d'évaluation sera reconduit.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-021 MTQ – Travaux dans l'emprise de la
route

Attendu que la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers
genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou
réparation de tuyaux d'aqueduc, etc.) pour la période du 01 janvier
2018 au 31 décembre 2018;

Attendu que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes
entretenuées par le Ministère des Transports du Québec;

Attendu que la Municipalité doit obtenir préalablement un permis
d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

Attendu que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils
étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est
émis par le Ministère des Transports;

En conséquence :

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Micheline Demers
et résolu que la Municipalité demande au Ministère des Transports
du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les
travaux dont les coûts de remise en état des éléments de l'emprise
n'excèdent pas dix milles (10 000 \$) dollars puisque la Municipalité
s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

-Adoptée-

Résolution 2018-01-022 Bail CSE Énergie – Municipalité –
TGV Net Mauricie – Sogetel Inc.

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'accepter le bail de location entre la municipalité et la
Commission Scolaire de l'Énergie et La Corporation TGV Net
Mauricie et Sogetel Inc.;

- ce bail sera d'une durée de 10 ans et se renouvellera automatiquement pour un terme supplémentaire de dix (10) ans;
- ce bail prend effet en date du 1^{er} septembre 2017;
- autoriser le maire Guy Dessureault et/ou la secrétaire-trésorière Sylvie Genois à signer cette entente.

-Adoptée-

AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Micheline Demers donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

La levée de l'assemblée et proposé par Marlène Doucet, appuyé par Micheline Demers.
Il est 19h18.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »